

Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

S/1999/343 26 mars 1999 FRANÇAIS ORIGINAL : RUSSE

LETTRE DATÉE DU 26 MARS 1999, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

En ma qualité de représentant de l'État qui préside les organes de la Communauté d'États indépendants (CEI), j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration commune des ministres de la défense des États membres de la CEI, en date du 25 mars 1999 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(<u>Signé</u>) S. LAVROV

99-08738 (F) 260399 260399

ANNEXE

<u>Déclaration commune des ministres de la défense</u> des États membres de la CEI

En décidant de recourir à la force contre un État souverain, la République fédérale de Yougoslavie, sans prendre l'avis du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, l'Alliance Atlantique contrevient aux normes du droit international, crée un précédent en feignant d'ignorer l'existence du Conseil de sécurité en tant qu'organe suprême auquel est conférée la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et compromet tous les efforts déployés pour régler le conflit dans la région par des moyens pacifiques.

En faisant usage de la force au Kosovo, l'OTAN rend vains les principes régissant l'ordre juridique international et l'existence même de toute organisation internationale répondant au nom d'"Organisation des Nations Unies".

L'Alliance Atlantique ne tient absolument pas compte des conséquences catastrophiques de son intervention armée au Kosovo, tant pour la sécurité de l'Europe que pour l'ensemble de la politique mondiale.

Le Conseil des ministres de la défense des États membres de la CEI condamne les frappes inhumaines de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie et estime que l'usage de la force pour régler des problèmes interethniques complexes sans demander l'avis du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies est une menace générale pour la paix et la sécurité.

Nous sommes convaincus qu'il est encore temps d'arrêter la machine militaire de l'OTAN et de revenir à des positions permettant de régler de façon civilisée le problème du Kosovo en mettant en oeuvre des moyens politiques légitimes. Encore faut-il que la communauté internationale ait la volonté politique de le faire.

Le Conseil des ministres de la défense des États membres de la CEI
